

SERVICE MIGRANTS

RAPPORT D'ACTIVITES 2019

INTRODUCTION

Le **Service Migrants**, créé en janvier 2016, propose une **prise en charge globale des demandeurs d'asile et bénéficiaires de la protection internationale**. Le Service gère à ce jour de plusieurs dispositifs permettant la prise en charge de plus de 690 demandeurs d'asile et bénéficiaires de la protection internationale. En 2019 les dispositifs existants sur l'asile et l'insertion sont les suivants :

- l'hébergement d'urgence pour les demandeurs d'asile (HUDA/P) - 306 places
- l'accueil temporaire au service de l'asile (AT-SA) - 100 places
- le centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) - 172 places
- les plateformes réfugiés – 70 places
- le programme de cohabitation solidaire – 15 places
- le programme Accueil Proche Orient (ACPO) – 27 places

Ces personnes sont en majorité hébergées dans des logements en diffus dans les **communes rurales et périurbaines** des Alpes Maritimes, au sein desquelles les actions suivantes sont proposées :

- Mise à disposition d'un **hébergement** temporaire, domiciliation et **accompagnement à l'usager d'habiter** visant à faciliter le travail autour de la sortie ;
- Mise en place d'un **accompagnement social global** prenant en compte le **suivi sociojuridique**, l'accès aux **soins** et à la **santé**, l'accès à la **scolarité**, les informations sur l'**aide au retour volontaire**, etc. ;
- Mise en place d'un **accompagnement à la sortie** du centre - dès l'entrée ;
- Développement d'actions favorisant l'**insertion en partenariat** avec les **services municipaux, les écoles, les associations et bénévoles locaux** ;
- Mise en place d'**actions innovantes et solidaires** permettant de mettre les personnes en activité durant le traitement de leur demande d'asile.

La mutualisation et la transversalité sont au cœur de l'action du Service Migrants, et plusieurs **projets innovants** sont menés à destination des personnes accompagnées : une **épicerie solidaire itinérante** qui propose de la nourriture à moindre cout dans les communes isolées du haut et moyen pays, un **potager solidaire** qui permet d'apprendre le français in situ et de mettre les personnes en activité, des **cours de FLE** animés par un **réseau de bénévoles** dans l'ensemble des communes d'intervention.

L'année **2019** a été une année **riche en développements** pour le service ; la mise en place de plusieurs projets dédiés à l'**insertion des bénéficiaires de la protection internationale** a entraîné une réorganisation interne du service et la création de deux unités dédiées respectivement à l'accompagnement des demandeurs d'asile et l'insertion des bénéficiaires de la protection internationale.

1. UNITE ASILE

Financeurs, administrateurs, lecteurs de ce rapport d'activités, si vous faites une recherche internet avec les termes suivants « QU'EST-CE QU'UN DEMANDEUR D'ASILE ? », vous trouverez différentes définitions qui pourraient se résumer ainsi : « Un demandeur d'asile est une personne qui sollicite une protection internationale hors des frontières de son pays, mais qui n'a pas encore été reconnue comme réfugié ».

Arrêtons-nous sur le propos « mais qui n'a pas encore été reconnue » qui permet de prendre conscience du temps et de l'espace de l'action d'accompagnement proposée par le Service Migrants.

Pour les familles en demande d'asile, le temps d'attente peut être parfois court et très long. Il est parfois lent ou trop rapide. Notre expérience nous montre que la temporalité des familles n'est souvent pas la nôtre et elle a souvent du mal à s'accorder avec celle de l'administration.

C'est dans ce temps d'attente que le travail de l'unité asile prend place. Il s'inscrit dans un accompagnement global qui peut démarrer en tout début de procédure avec le dépôt de la demande d'asile à l'OFPRA et l'entretien pour permettre à la famille d'écrire leur récit de vie en français. C'est le temps des bilans : de santé, scolaire, des droits... pour permettre d'inscrire la famille dans un début, une accroche avec la France, avec leur environnement, plus simplement avec le village où nous leur proposons un hébergement.

Nous accueillons parfois les familles en fin de procédure, leur vulnérabilité les conduisant vers notre service, c'est parfois à l'étape CNDA qu'ils intègrent notre accompagnement, une période où tout est joué, notre travail sera alors de les soutenir dans ce stress de l'attente de la réponse.

Notre accompagnement ne peut pas être un copier-coller de famille en famille, chaque travailleur sociojuridique doit adapter, affiner son empathie, sa congruence, sa posture pour permettre aux familles de relever la tête dans ses épreuves du temps.

Les familles sont en exil, loin de chez elles, nous proposons de les héberger dans les appartements, aménagés par la Fondation de Nice, elles doivent prendre leurs marques avec un nouvel espace, moderne, occidental, et parfois certains objets du mobilier sont une découverte. Elles doivent en prendre soin, respecter les lieux sans les modifier, les investir pour une période inconnue avant d'être reconnues. Une grande majorité devront libérer ces espaces de vie, elles devront inventer des solutions de sorties qui n'existent pas. Certains repartiront au pays, chez eux pour créer un nouveau projet de vie.

Notre travail d'accompagnement s'est renforcé cette année avec une réflexion sur l'usage d'habiter pour nos usagers mais aussi une réflexion sur comment transmettre cet usage d'habiter. Les travailleurs sociaux se rendent chaque semaine sur leur secteur respectif loin du bureau, dans les vallées, pour visiter les usagers dans leur hébergement. L'accueil des familles est chaleureux : café, thé du pays, petits gâteaux ou bien même copieux repas attendent les salariés du service migrants lors des visites à domicile. Nous sentons que les familles veulent rendre l'aide apportée à leur femme, leur mari, leur enfant... par un accueil agréable et chaleureux. Lors de cette visite, nous abordons l'état de la procédure de la demande d'asile, les problèmes de santé, la scolarité des enfants... mais aussi un soutien dans la parentalité et la tenue de l'appartement. Une visite des pièces est régulièrement faite pour convenir avec la famille du bon ou mauvais état de l'hébergement. Si besoin, nous pouvons guider la famille pour l'entretien de l'espace de vie, et parfois avec l'aide d'une entreprise reprendre la remise en état des pièces les plus abimées, ou attaquées par l'humidité liée à une mauvaise aération et un chauffage trop important.

Dans l'attente d'une décision sur leur statut, le Service Migrants accueille et accompagne des personnes en demande d'asile.

La notion d'accueil est abordée de manière pédagogique dans notre service pour permettre aux familles d'investir les lieux de vie, leur demande d'asile ou d'accepter les décisions de l'OFPRA. Une des missions de base dans l'accompagnement des travailleurs sociojuridiques est d'accueillir les demandes, les questionnements et les inquiétudes des familles.

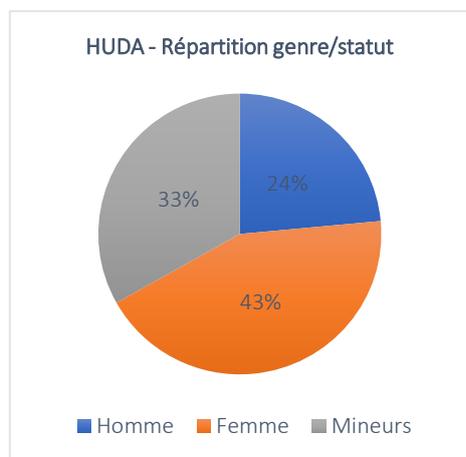
Paroles de salariés...

Une autre famille a reçu, avec surprise, un rejet par ordonnance le jour où Madame apprenait le décès de son père. Elle était sous un tel choc, et a mis plusieurs jours à se reconnecter avec cette cruelle réalité et à imaginer la suite, rebondir... Notre rôle est dans ces cas-là d'être tout d'abord une écoute, d'être juste là pour accueillir les réactions de choc, de désarroi, car pour certains, nous n'avons plus de solutions à leur proposer, juste des explications sur la fin de l'accompagnement qui se profile. Après les avoir accompagnés pendant des mois, cela peut être douloureux...

→ **HEBERGEMENT D'URGENCE POUR DEMANDEURS D'ASILE – HUDA**

En 2019, ce dispositif disposait de **186 places d'hébergement en hôtel meublé**, pour les demandeurs d'asile particulièrement vulnérables et ayant besoin d'une mise à l'abri en urgence. La baisse de place entre 2018 et 2019 (40 places) s'explique par la transformation de places HUDA vers HUDAP engagée depuis 2017.

En 2019, le Service compte 74 799 journées (ou nuitées) d'hébergement sur un prévisionnel de 71 498 journées, soit un **taux d'atteinte des objectifs de 105%**. La Fondation de Nice travaille avec 16 hôtels localisés sur Nice, conventionnés dans le cadre d'une convention annuelle avec la DDCS.



125 nouvelles personnes sont entrées en 2019 sur l'HUDA. Il existe une diversité de pays d'origine sur ce dispositif ce qui s'explique notamment par la présence de personnes isolées, de personnes placées en procédure Dublin. Parmi les principaux pays d'origine des personnes hébergées, nous pouvons noter le Nigeria, la Géorgie, la Russie, l'Albanie et l'Ukraine.

A contrario, 107 personnes sont sorties en 2019. Nous avons observé un taux de 18% de décisions positives et 60% de décisions négatives sur l'HUDA, le nombre de Bénéficiaire de la Protection Internationale reste plus bas que sur les dispositifs d'accompagnement (ATSA ou CADA).

Le nombre de personnes acceptant l'aide aux retours volontaires est faible en HUDA NON PERENNE, la plupart des familles sur ce dispositif sont dublinées pendant plusieurs mois avant d'être requalifiées pour l'instruction de leur demande d'asile. Elles ont vécu ces mois d'attente à Nice et elles ont développé des stratégies pour leur solutions individuelles de sorties. L'OFII propose les transferts vers les pays EURODAC pour les dublinés mais peu de familles acceptent, elles ne quittent pas le territoire pour l'Italie par exemple, et se retrouvent sans droit ni titre en France.

→ **HEBERGEMENT D'URGENCE POUR DEMANDEURS D'ASILE PERENNE – HUDAP**

Ce dispositif a augmenté sa capacité d'accueil de 40 places à compter de juin 2019, pour un total de **120 places** d'hébergement en appartements diffus ~~sur~~ à Nice et dans les communes du haut et moyen pays. En plus de l'hébergement, les demandeurs d'asile bénéficient d'un accompagnement social et juridique ainsi que de plusieurs actions visant à favoriser l'insertion.

Ce transfert des personnes en HUDA meublé vers l'HUDA Pérenne en appartement se travaille avec l'OFII et Forum Réfugiés. Nous étudions les compositions des familles en fonction des appartements que nous arrivons à capter, nous priorisons des familles ayant une vulnérabilité forte demandant un accompagnement social et santé renforcé.

Nous avons accueilli **48 nouvelles personnes en 2019** sur 141 personnes totales hébergées, nous avons **réalisé 87% (34 768 journées d'hébergement) de nos objectifs d'accueil** sur ce dispositif que nous équilibrons avec l'HUDA NON PERENNE. L'objectif reste en dessous de ce que nous sommes fixés, il est dû principalement à un retard de captations d'appartements sur ce dispositif ; l'objectif fixé pour 2019 n'a été atteint qu'en janvier 2020.

→ ACCUEIL TEMPORAIRE AU SERVICE DE L'ASILE – AT-SA

Le Service Migrants dispose de **100 places sur le dispositif** pour des personnes ayant enregistré leur demande d'asile dans des départements extérieurs aux Alpes Maritimes. L'année 2019 aurait dû marquer la fin de ce dispositif, du fait des modifications induites par la réforme « Asile et Immigration » de décembre 2018. En effet, les AT-SA devait être transformés en HUDA à l'échelle nationale dans le courant de l'année 2019. Cette transformation est effective du point de vue conventionnel (une seule convention pour les deux dispositifs) mais elle reste inachevée au niveau opérationnel puisque la direction nationale de l'OFII est toujours le principal prescripteur sur ces places.

En 2019, le Service Migrants a un **taux d'atteinte des objectifs de 96%** avec 35 220 nuitées réalisées sur l'année.

Ce sont **35 nouvelles entrées** pour cette année 2019 sur 127 personnes totales accueillies, avec une diversité marquée en termes de pays d'origine ; Géorgie, Afghanistan, Serbie, Koweït, Bangladesh, Irak, Cote d'Ivoire.

→ CENTRE D'ACCUEIL POUR DEMANDEURS D'ASILE

Le **CADA** a bénéficié en novembre 2019 d'une augmentation de 22 places d'hébergement conventionné par la DDCS passant ce dispositif à 172 places d'hébergement. Ce dispositif est le socle de notre unité, il structure le service en tant qu'établissement médico-social.

Le défi pour cette fin d'année était de pouvoir capter les appartements rapidement pour garantir l'accueil des 22 personnes supplémentaires en fin d'année. Cet objectif a été atteint grâce à la mobilisation de notre Direction de l'Immobilier, qui a capté plusieurs logements localisés à Tende, Grasse, Nice et Vence.

Nous avons réalisé **92% de nos objectifs pour l'année 2019** avec 51 219 journées d'hébergement, un retard dans les orientations du prescripteurs OFII dû au blocage des places CADA en remontées nationales (dispositif permettant de geler des places de CADA pour des orientations au niveau national suite au démantèlement des camps en région parisienne) ont eu un impact sur l'atteinte de nos objectifs.

En 2019, **83 nouvelles personnes** ont été accueillies ~~en 2019~~ sur le CADA sur les 223 personnes hébergées (soit 59 familles). Les trois premières nationalités sur les nouveaux entrants sont la Syrie, le Nigeria et la Russie.

Cette diversité des cultures maintient nos équipes dans le champ de l'interculturalité, où elles doivent prendre en compte les origines des demandeurs d'asile, leurs coutumes, leurs habitudes de vie tout en commençant dès la demande d'asile à travailler l'intégration dans la culture française mais avant tout l'intégration dans les localités où vivent les familles. Cette année 2019 a vu pour le CADA, l'obtention

de **24 décisions positives**, ces réponses sont souvent un moment de joie chez les familles et le début du travail de notre **unité insertion**.

Paroles de salariés...

« ...Enfin, une mère célibataire que j'ai pu voir dans un café, juste avant le début du confinement pour lui apprendre la nouvelle, s'est mise à pleurer. J'ai senti tout le stress des années passées et du parcours enduré couler avec ces larmes. Elle ne parle pas du tout français, nous communiquons toujours à l'écrit, mais à nouveau, dans ces moments-là, nous n'avons plus besoin de mots. On se permet de se prendre dans les bras, leur soulagement et leur reconnaissance rassurent, motivent, et redonnent un sens à notre travail. Cela fait un bien fou et permet de se convaincre à nouveau (il le faut parfois) que ces longues heures à travailler leurs dossiers, avec des avocats plus ou moins collaboratifs, avec des difficultés de traduction, de blocages psychologiques, de stress et d'angoisse, ne sont pas vaines. »

2. UNITE INSERTION

Depuis sa création en 2016, le Service Migrants a toujours assuré un accompagnement vers l'insertion en faveur des ménages hébergés sur les dispositifs de l'unité asile et ayant obtenu une protection. Cet accompagnement d'une durée de 3 mois, renouvelable une fois, avait pour objectif la co-construction d'un parcours vers l'accès au logement, l'accès à l'emploi/formation et l'accès aux droits.

Le début de l'année 2019 a été marqué par la mise en œuvre de plusieurs projets destinés à favoriser l'insertion des bénéficiaires de la protection internationale non hébergés par la Fondation de Nice.

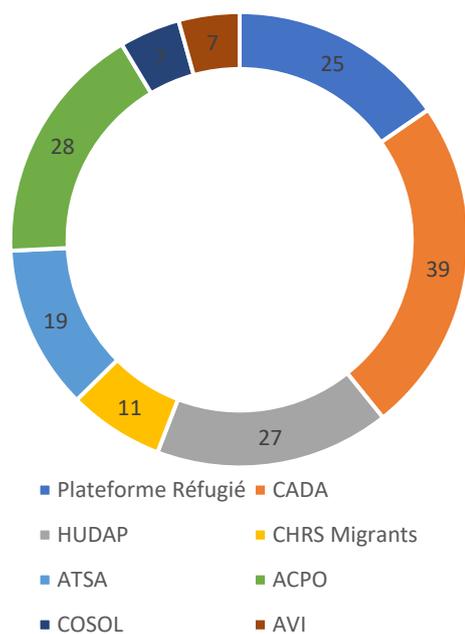
Parmi ces projets :

- la Plateforme Réfugiés, un dispositif en partenariat avec le SIAO Insertion 06 et la DDCS visant 15 mesures d'accompagnement. Les BPI intégrés sur ce dispositif bénéficient d'un accompagnement global pour une durée de 12 mois maximum.
- le programme de réinstallation en partenariat avec l'association Entraide Pierre Valdo, qui a permis à 27 personnes d'être acheminées depuis les camps de réfugiés vers notre service en vue de leur insertion globale et durable dans notre société. Les accompagnements sur cette action sont d'une durée de 12 mois maximum.
- le programme de Cohabitations Solidaires, qui vise 15 mesures d'accompagnement sur une durée de 12 mois, et qui privilégie la mise en place de solutions d'hébergement alternatives : cohabitation intergénérationnelle, colocation mixte entre jeunes actifs, hébergement citoyen.
- le projet d'accompagnement vers l'intégration, qui vise l'insertion globale de 40 personnes reconnues réfugiés à travers des mesures de 12 mois.

L'année 2019 a également été marquée par la création d'un partenariat avec le Département des Alpes Maritimes dans le cadre de la signature du contrat d'engagement réciproque des bénéficiaires du RSA. Le Service Migrants dispose de l'agrément Référent unique RSA et assure l'intermédiaire lors de la signature de cet engagement. Via ce contrat d'engagement réciproque, les chargés de mission insertion du service proposent un accompagnement socio-professionnel, la construction d'un parcours d'insertion et veillent aux respects des droits et devoirs des bénéficiaires RSA (dont le public BPI fait part).

En 2019, le Service Migrant a accompagné **163 personnes, soit 56 ménages, dans l'ensemble des dispositifs visant l'insertion globale des bénéficiaires de la protection internationale**. La majorité des bénéficiaires de la protection internationale accompagnés au sein de l'unité insertion proviennent de l'unité asile (cumul des BPI sur le CADA, l'AT-SA et l'HUDAP) ce qui s'explique par le fait que seule la Plateforme Réfugiés était active et opérationnelle sur l'année 2019 – les autres actions ayant été mises en œuvre en fin d'année.

Répartition des BPI par dispositif



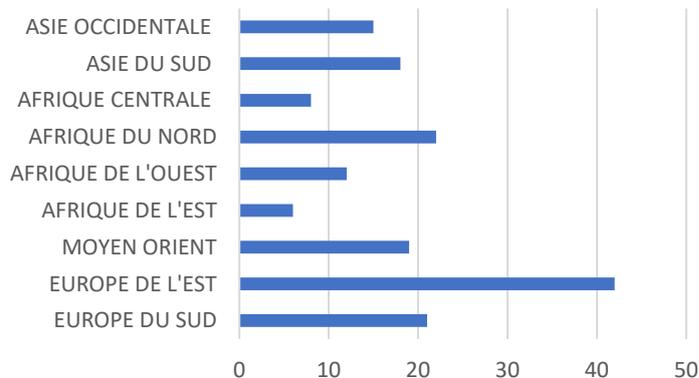
La composition familiale varie en fonction du dispositif d'accueil. En moyenne, cette dernière représente, sur le total des personnes accueillies, une à deux personnes par foyer, soit généralement des hommes seuls, ou des femmes isolées avec 1 enfant à charge.

La diversité des pays d'origine de nos usagers démontre la complexité des trajectoires migratoires. Au cours de 2019, la plupart des personnes accueillies provenaient du continent européen, en particulier de la Russie, y compris la Tchétchénie, suivi de l'Albanie. Concernant le continent africain, la majorité venait du Nord (Soudan, Egypte et Maroc) et dans une moindre mesure de l'Est (Somalie et Erythrée). Nous avons également accompagné des BPI originaires de l'Asie du Sud (Afghanistan, Pakistan et Bangladesh).

Nous avons accueilli en 2019 des BPI en provenance de la Syrie, notamment par le biais du programme ACPO. Le tableau suivant permet d'avoir un regard plus détaillé des régions et des pays d'origine des familles.

Concernant le statut, 78,5% des BPI ont obtenu le statut de réfugié, représentant 128 personnes. En revanche, 35 personnes, majoritairement d'origine afghane et égyptien, soit 21,5%, ont bénéficié de la protection subsidiaire. Ces chiffres répondent au fait que, certaines régions d'Afghanistan sont considérées par l'État français comme étant sûres. De façon globale, l'ensemble des personnes accompagnées sur les dispositifs bénéficient du statut de réfugiés à l'exception des personnes présentes sur les dispositifs AT-SA et ACPO pour lesquelles la protection subsidiaire prédomine.

Pays d'origine des BPI - Unité Insertion



L'année 2019 a représenté pour l'Unité d'Insertion une période d'amélioration de ses pratiques d'accompagnement sur ses 4 volets d'action : social, administratif, professionnel et d'accès à un logement pérenne. En collaboration avec son réseau de partenaires locaux et nationaux, l'Unité d'Insertion a coordonné, pendant l'année en question, des actions sur ces différents domaines.

Social

- L'accès aux droits sociaux : de santé, ouverture des droits CAF (RSA, allocations familiales), aides alimentaires ;

- L'apprentissage de la langue française, notamment à travers les cours proposés dans le cadre du Contrat d'Intégration Républicaine, ainsi que par des bénévoles de la Fondation de Nice ;
- Des activités solidaires grâce à la mise en place du potager Lou Pantai, qui offre un espace pour développer des événements culturels et festifs (jardinage, ateliers et événements festifs).

Administratif

- L'accompagnement dans les démarches d'ouverture des droits et suivi (Impôts, AMELI, CAF, Pole emploi);
- L'accompagnement dans les démarches liées à l'ouverture d'un compte bancaire/LIVRET A ;
- L'accompagnement dans les démarches d'échange de permis de conduire ;
- L'accompagnement dans les démarches d'inscription scolaire ou d'équivalence de diplômes.

Professionnel

- La création du CV et de la lettre de motivation ;
- L'accompagnement dans les démarches auprès de Pôle Emploi, les Missions Locales ;
- L'orientation vers les chantiers d'insertion professionnelle tantôt de la Fondation (La Ressourcerie, L'Entreprise d'insertion, Cap Entreprise) comme des partenaires : Galice – chantiers d'insertion mosaïque et bâtiment, etc.

Logement

- Le positionnement sur un logement social (à travers l'animation du réseau partenaire : SIAO, - IML : SOLHIA, Agis 06, Habitat et Humanisme, et les bailleurs sociaux) ou dans le parc privé.

→ **DISPOSITIFS RELEVANT DU DNA**

Dans le cadre du Dispositif National d'Accueil (DNA), l'Unité d'Insertion a poursuivi en 2019 l'accompagnement de **96 bénéficiaires de la protection internationale, soit 25 ménages**. Or, il faut remarquer qu'une famille BPI, hébergée en CADA s'est vu attribuer une fin de prise en charge en avril 2019 pour avoir refusé les options de logement proposées par le Service Migrants durant l'accompagnement en insertion de 6 mois.

CADA

Un total de 39 personnes, soit 10 ménages, ont été accompagnées dans leurs projets d'insertion. Parmi ceux-ci, 1 famille a bénéficié du Plan Migrants et a pu partir s'installer de façon durable à Nevers ; tandis que 5 familles ont eu accès à un logement direct dans le département. Concernant l'origine des personnes accompagnées, la plupart provenaient d'Albanie (11), suivi d'Egypte (6), de Turquie (6), de Tchétchénie (5), du Congo (4), d'Azerbaïdjan (3), du Maroc (2) et du Cameroun (2).

Le suivi de 3 familles, soit 16 personnes, se poursuivra en 2020.

HUDAP

L'Unité d'Insertion a assuré le suivi de 27 personnes en HUDA pérenne, représentant 9 familles. La composition familiale moyenne était de 2 personnes (femme avec 1 enfant ou couple). Trois familles ont intégré un logement sur un dispositif d'insertion, soit un hébergement temporaire (2) ou à travers un bailleur social (1). Les familles accueillies dans ce dispositif étaient originaires de : Tchétchénie (10), Albanie (4), Sénégal (4), Cameroun (2), Arménie (2), Soudan (2), Russie (2) et Egypte (1).

L'accompagnement de 6 familles, soit 19 personnes, se poursuivra en 2020.

AT-SA

Au total, 19 personnes, soit 4 ménages, ont été accompagnées dans leur projet d'insertion. À leur sortie, 3 familles, soit 11 personnes, ont eu accès à un logement temporaire sur un dispositif d'insertion, 2 familles sont sorties sur un CPH et 1 famille est sortie sur le DAEL. La composition familiale moyenne était de 4 personnes : 1 couple avec 2 enfants. Par rapport aux pays d'origine des familles, elles provenaient de divers pays : Afghanistan (8), Bangladesh (4), Pakistan (4) et Gambie (3).

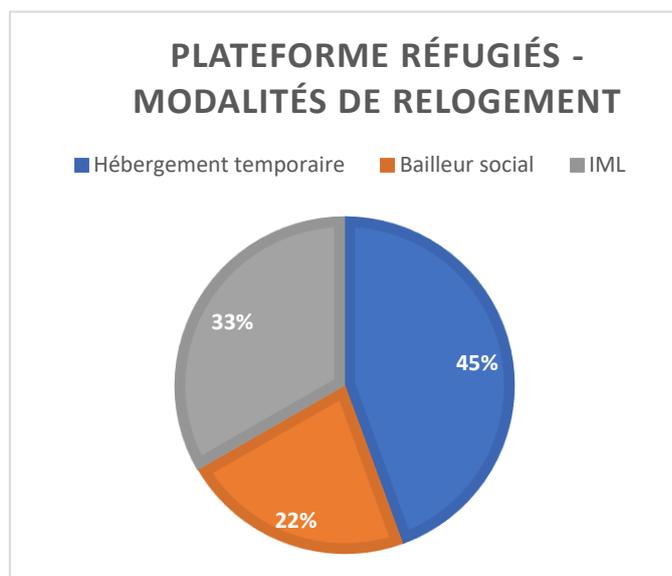
Le suivi d'une famille continuera se poursuivra en 2020.

CHRS

L'Unité d'Insertion a accompagné 11 personnes, soit 2 ménages, accueillies dans le CHRS Migrants jusqu'à mai 2019, date où le dispositif géré par le Service Migrants a pris fin et a été affecté au CHRS de la Fondation de Nice. Il s'agissait d'un couple tchétchène avec 3 enfants, et d'une femme albanaise avec 5 enfants. Pour l'ensemble de ces ménages un accompagnement vers l'emploi, le logement et l'accès aux droits a été mis en place. Les démarches entreprises ont été transférées auprès des travailleurs sociaux du CHRS de la Fondation de Nice afin qu'ils puissent poursuivre l'accompagnement.

→ PLATEFORMES REFUGIÉS

La Plateforme Réfugiés s'adresse aux BPI ayant obtenu récemment le statut. L'accompagnement socio-professionnel proposé par le Service Migrant est de 12 mois. En 2019 l'Unité d'Insertion du Service Migrants a accompagné 12 foyers, soit 25 personnes, dans leur projet d'insertion. Il faut noter qu'au cours de l'accompagnement, nous avons assisté au relogement de 9 ménages, dont pour un ménage l'accompagnement a pris fin en 2019 (accès à un hébergement avec accompagnement CPH).



Parmi les 12 ménages intégrés en 2019, 7 ont eu accès à un emploi, dont 1 a suivi une formation rémunérée en même temps. Les secteurs dans lesquels ils ont été employés, étaient les suivants : hôtellerie et restauration (3) ; services (2) ; bâtiment (1) ; et transport (1). En revanche, 2 ont eu l'opportunité d'intégrer des formations rémunérées. Nous avons constaté qu'au moins 4 d'entre eux ont signé un contrat à durée déterminée.

Par rapport aux pays d'origine des familles, elles provenaient de divers pays : Tchétchénie (11), Russie (3), Iran (3),

Afghanistan (2), Erythrée (2), Soudan (2), Côte d'Ivoire (1) et Nigeria (1).

Le suivi des 12 ménages, se poursuivra en 2020.

→ COHABITATIONS SOLIDAIRES

Ce projet, à destination des BPI sans hébergement et souhaitant intégrer une cohabitation citoyenne/colocation intergénérationnelle a démarré à la fin du deuxième semestre de 2019. Nous avons accueilli 7 personnes, dont 6 ayant le statut de réfugié et 1 la protection subsidiaire. De ce total, 5 sont des hommes isolés et un couple de femmes.

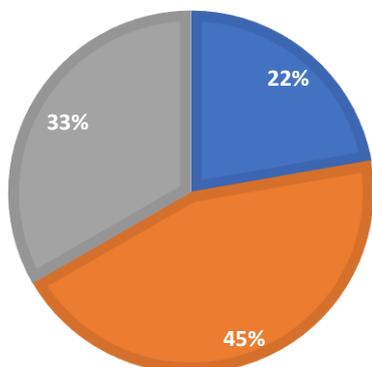
Nous avons constaté que l'origine des usagers est très variée : 2 Mauritaniens, 2 Kosovares, 1 Russe, 1 Syrien et 1 Ivoirien. L'accompagnement pour l'ensemble des personnes se poursuivra en 2020. Les premiers hébergements citoyens et colocations intergénérationnelles auront lieu en 2020.

→ ACCUEIL PROCHE ORIENT

Depuis mai 2019, Service Migrants participe, en partenariat avec l'association Entraide Pierre Valdo, dans la réinstallation de familles syriennes et/ou subsahariennes, prises en charge dans des camps de réfugiés, et bénéficiant de la protection internationale dès leur arrivée en France.

ACPO - nationalités des réinstallés

■ Somalie ■ Soudan ■ Syrie



Au cours de l'année 2019, nous avons accueilli 9 ménages, soit 28 personnes, en provenance de la Syrie (3), du Soudan (4) et de la Somalie (2).

La composition moyenne familiale était de 2 personnes ; c'est-à-dire, 1 femme seule avec 1 enfant. L'Unité d'Insertion a aussi accueilli, dans le cadre de ce dispositif, une majorité de famille (couple avec 2 ou trois enfants et/ou femme seule avec 2 enfants), ainsi qu'un homme seul.

L'accompagnement pour l'ensemble des familles se poursuivra en 2020.

→ ACCOMPAGNEMENT VERS L'INTEGRATION

En renforçant ses actions en matière d'insertion dans les communes rurales et semi-rurales des Alpes-Maritimes, l'Unité d'Insertion, à travers AVI, porte une attention particulière aux familles monoparentales, ainsi qu'aux jeunes de moins 25 ans. C'est dans ce cadre que l'Unité insertion a démarré l'accompagnement en 2019 de 7 personnes, représentant 7 ménages, étant la plupart des femmes seules. Nous avons constaté que les familles étaient prioritairement de Géorgie (3), d'Ukraine (3) et d'Arménie (1).

3. ACTIONS TRANSVERSALES

LA JOURNEE MONDIALE DES REFUGIES : UN SAVE-THE-DATE ANNUEL ENTRE LE SERVICE ET LES PERSONNES ACCOMPAGNEES !

Depuis la création du service en 2016, la journée du 20 juin est synonyme de festivités au sein du Service Migrants...Toute l'équipe se mobilise pour organiser et animer une journée hors du commun, où professionnels et personnes accompagnées se retrouvent pour célébrer !

Le 20 juin 2019, le Service Migrants a organisé cette journée de festivités au Forum Nice Nord : concerts de musique live, grands jeux en bois, spectacle de danses du monde, repas partagé, chants iraniens, ateliers de rempotage, atelier de maquillage pour enfants, etc.



LA SENSIBILISATION SUR LES MIGRATIONS : UN LEVIER CONTRE LES PREJUGES

Parmi ses missions, le Service Migrants s'est donné comme objectif de favoriser une perception sociale positive des demandeurs d'asile et des réfugiés dans les communes d'accueil. Pour ce faire, le Service organise des séances de sensibilisation sur la question des migrations à destination des partenaires associatifs et institutionnels, des établissements scolaires, des municipalités, etc.

Ces séances de sensibilisation sont organisées par une référente interne, qui occupe un poste de travailleur sociojuridique au sein du Service Migrants. Des supports visuels, interactifs, dynamiques sont utilisés pour favoriser la participation de tous durant ces séances.

La municipalité de Lucéram a sollicité le Service Migrants en 2019 pour organiser une session au sein de l'école élémentaire du village.

Paroles de salariés...

8h30, dans une classe de 4ème, les élèves s'installent tranquillement dans leur salle de classe.

Nous sommes tous, au début de l'atelier, un peu sur la réserve, timides, et notamment les élèves, se demandant sûrement s'il existe des « bonnes » et des « mauvaises réponses » à nos vagues questions sur les migrations, les migrants et autres thématiques à propos desquelles nous avons proposé cette action de sensibilisation. Nous tentons d'expliquer, qu'il n'est pas de bonne ou mauvaise réponse mais des ressentis, des questions, des préjugés sur lesquels on va travailler tous ensemble. Les langues se délient et certains élèves de se mettre à la place des autres venus d'ailleurs, et pourtant, aujourd'hui dans leur classe, « la place des autres venus d'ailleurs, et pourtant, aujourd'hui dans leur classe, « un travail de groupe a permis d'élaborer des personnages fictifs, mais parfois si et moi, si je devais quitter mon lieu de vie, qu'emporterais-je en priorité ? ». Puis, proches de la réalité, avec force imagination et créativité, des personnages qui, chacun dans leur pays, luttent pour défendre les droits des citoyens, chacun avec ses moyens, dans des contextes bien souvent très difficiles...

In fine, deux heures se sont écoulées, et l'impression de ne pas avoir vu le temps passer, l'intérêt des élèves ayant été opportunément capté par la situation des personnes migrantes, thématique finalement très proche de leur réalité quotidienne, à travers la dizaine d'élèves étrangers que reçoit le collège.

LES ACTIVITES SOCIOCULTURELLES EN MILIEU RURAL ET PERIURBAIN

Le Service Migrants favorise, autant que faire se peut, la mise en place d'activités socioculturelles en faveur des familles. A cette fin, une salariée est référente sur les actions socioculturelles et elle a la charge de développer l'accès à la culture pour le public accueilli par le service : places de cinéma ou de théâtres gracieuses, introduction de la culture dans les choix d'aménagement des logements loués par le service, etc.

La découverte du patrimoine dans les communes d'accueil fait également partie des activités encouragées. A titre d'exemple, une sortie a été

organisée avec les familles accompagnées par le Service en juin 2019 avec l'association Curieux de Nature ; il s'agissait d'une activité autour du miel. Rencontre à cette occasion entre enfants français, albanais et soudanais. Une poignée de néo-apiculteurs se sont réapproprié cette pratique agricole



ancienne et très présente dans la vallée de la Roya. Ce fut l'occasion pour les enfants de découvrir la Maison du Miel qui fait office de musée et d'atelier. Après la découverte de certains aspects caractéristiques des abeilles, un focus sur la manière dont on extrait le miel des cadres, issus des ruchers. Et enfin, un travail individuel de dessin permettant de laisser libre cours à ses talents artistiques et son imagination. En passant par l'essayage d'une tenue d'apiculteur histoire de se mettre dans la peau de celui qui s'occupe des ruches (nourrir et soigner les abeilles, etc.). Une belle après-midi riche d'échanges et de sourires !

Paroles de salariés...

Ici, le « repas partagé » s'impose ! Et chaque famille y va de sa spécialité culinaire. Des riz trop épicés aux viandes trop bonnes ! Des gâteaux trop sucrés, aux beignets trop gras ! Nous voyageons, l'espace d'un déjeuner de la Géorgie à l'Afghanistan, de l'Albanie à la Russie. Nous tentons d'échanger quelques mots dans un mauvais anglais, peu importe, mais surtout, nous prenons le temps de nous rencontrer encore et encore, entre différents intervenants, bénévoles du français langue étrangère et habitants intéressés par un banal mais génial moment d'échanges et de convivialité, en pleine montagne !

Des repas partagés sont régulièrement organisés sur nos communes d'intervention, les familles participent à ces événements qui favorisent la mixité et l'échange interculturel (cf. encart de témoignage).

LOU PANTAÏ : UN JARDIN SOLIDAIRE ET UNE EPICERIE SOLIDAIRE ITINERANTE



Le Service Migrants met en œuvre depuis janvier 2019 le projet Lou Pantaï, dont l'objectif est de contribuer à l'amélioration du cadre de vie des demandeurs d'asile dans une démarche de solidarité, d'investissement et de respect de la dignité humaine.

Les trois volets du projet sont les suivants : favoriser l'insertion sociale des demandeurs d'asile dans leurs communes d'hébergement à travers la proposition d'activités valorisantes, mixtes et basées sur le partage et la solidarité ; faciliter et renforcer la mise en œuvre du pouvoir d'agir des demandeurs d'asile ; promouvoir une

perception sociale positive de l'accueil de demandeurs d'asile dans les communes rurales.

En Juillet 2019, le service a investi un terrain situé à Vence et mis à la disposition de la Fondation de Nice par l'association Pep06. En l'espace de quelques mois, le Service Migrants a exploité de terrain en y plantant des légumes, en y installant un compost et une citerne de récupération de l'eau, en installant des grands jeux en bois pour les enfants.